

Votez Marine plutôt que NDA pour interdire à Juncker de rendre le Pacte de Marrakech contraignant !

écrit par Christine Tasin | 23 mars 2019



Retour du Pacte de Marrakech... signé par le traître en chef de la Macronie. La Commission européenne est en train de travailler à rendre contraignant pour les membres de l'UE ce pacte que politiques et medias se sont évertués à faire passer pour un simple torche-cul non contraignant...

Au cours du processus d'adoption du très controversé Pacte mondial sur la migration, on a constamment répété aux législateurs des États membres de l'UE au grand public que ce Pacte n'était pas juridiquement contraignant. Le texte lui-même mentionne son caractère non contraignant.

Le Pacte a été officiellement approuvé par l'Assemblée générale des Nations Unies le 19 décembre 2018. Six semaines plus tard, une note du service juridique de la Commission européenne datée du 1er février 2019 indique exactement le contraire de ce qui avait toujours été dit.

Cette note est intitulée « Les effets juridiques de l'adoption

du Pacte mondial pour une migration sûre, ordonnée et régulière par l'Assemblée générale des Nations Unies » et n'a été connue que récemment d'une fuite.

Le service juridique de la Commission s'appuie sur plusieurs articles du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE) pour accorder au Pacte sur les migrations un statut contraignant, par exemple sur l'article 208, paragraphe 2 : « *L'Union et les États membres respectent les engagements et tiennent compte des objectifs qu'ils ont approuvés dans le cadre des Nations unies et des autres organisations internationales compétentes.* »

Le paragraphe 46 de la note stipule : « *Il faut (...) conclure que le Pacte migratoire a des effets juridiques puisqu'il est en mesure d'influencer de manière décisive le contenu de la législation adoptée par le législateur de l'UE.* »

« *Conformément au principe de coopération loyale, les États membres devraient faciliter la réalisation des objectifs de l'Union, y compris la mise en œuvre du Pacte migratoire. En même temps, ils devraient s'abstenir de toute action susceptible de compromettre la réalisation de ces objectifs* », déclare le dernier paragraphe (53) de la note.

Le groupe « Europe des nations et des libertés » du Parlement européen (ENF) souhaite savoir si la Commission approuve ou non la note de son service juridique. « *Si la réponse est oui, il en résulterait une situation inacceptable, à savoir que le Pacte migration ne serait contraignant que pour les États membres de l'UE, et non pour les autres États.* »

« *En faisant référence au Pacte migratoire dans les préambules et les notes de bas de page des textes officiels, la Commission s'efforce subrepticement de le rendre juridiquement contraignant à long terme. Cela signifierait que les États membres auront encore moins de possibilités de mener leurs propres politiques en matière d'immigration.* »

Le groupe ENF souligne que les gouvernements de l'Autriche, de la Bulgarie, de la République tchèque, de l'Estonie, de la Hongrie, de l'Italie, de la Lettonie, de la Pologne et de la Slovaquie ont refusé de se rendre à Marrakech pour adopter le Pacte migratoire. « ENF s'opposera à toute tentative de la Commission européenne ou de tout autre organisme de rendre le Pacte migratoire juridiquement contraignant. »

Source : Voice of Europe

[European Commission is working on making Migration Pact legally binding](#)

Traduction Cenator pour LesObservateurs.ch

<https://lesobservateurs.ch/2019/03/22/la-commission-europeenne-travaille-a-rendre-le-pacte-sur-les-migrations-juridiquement-contraignant/>

Voir aussi une source encore meilleure en anglais, une analyse de M. Lucio Gussetti, directeur et conseiller juridique principal pour la politique étrangère et de sécurité et les relations extérieures à la Commission européenne (CE). Merci à Jean-Paul Saint-Marc qui nous l'a déniché.

Donc il doit savoir de ce dont il parle en matière de manipulations au sein de l'UE, tant par le cabinet Juncker que par la Commission européenne.

<https://www.janiceatkinson.co.uk/wp-content/uploads/2019/03/UN-GCM-EU-LAW-Explanation-why-the-leaked-Legal-Service-Opinion-is-a-risk.pdf>

Et voici la traduction google du document à télécharger :

[Avis](#)

Alors, comment éviter le pire sur les deux thèmes majeurs qui sont les nôtres ?

Nous n'avons que deux portes de salut :

-Le Frexit. Quitter, vite, très vite, le plus vite possible cette UE démente. Mais pour cela il nous faut avoir les manettes, il faut que des euro-sceptiques arrivent au pouvoir chez nous et nous proposent un referendum. Ce n'est pas demain la veille, sauf miracle (il faut croire aux miracles...).

-Faire gagner les Européennes par les partis appartenant au groupe « Europe des nations et des libertés » (ENF) du Parlement Européen. Le seul groupe qui, pour le moment, ait protesté contre ce que fait Juncker. Ce groupe fait partie du [Mouvement pour l'Europe des nations et des libertés](#), et est pour le moment le plus petit groupe du Parlement.

Actuellement, font partie de ce groupe ENF :

Le RN de Marine Le Pen, la Lega de Salvini, le FPÖ autrichien, le Vlaams Belang belge, le Parti pour la Liberté de Wilders aux Pays-Bas, l'UKIP du Royaume Uni, le Congrès de la Nouvelle droite polonais...

Le positionnement idéologique et politique :

L'historien [Nicolas Lebourg](#) constate qu'au sein d'ENL, « seul le FN adopte une conception économiquement [interventionniste](#) de l'État ; leur minima idéologique commun est l'[islamophobie](#), le rejet de l'immigration extra-européenne, la revendication d'une démocratie plus directe »³⁴.

Les positions des partis membres vis-à-vis de l'Union européenne « peuvent peu ou prou se résumer à deux espaces, l'un au [souverainisme](#) ultra (FN, PVV, KNP), l'autre critique envers l'UE mais non isolationniste (LN, VB, FPÖ, AfD) »³⁴.

Le politologue [Jean-Yves Camus](#) considère que « les élus ENL défendent de manière constante les intérêts de la Russie, que ce soit lors de leurs interventions dans les différentes commissions, en séance plénière ou à travers leurs votes : dans 93 % des votes de juillet 2014 à juillet 2015, les députés ENL, ont voté contre les résolutions défavorables aux intérêts du Kremlin »³⁵.

Le MENL auquel appartient le groupe est Le **Mouvement pour l'Europe des nations et des libertés** (MENL ou Movement for a Europe of Nations and Freedom, MENF en anglais) est une alliance de partis politiques européens de droite nationaliste et d'extrême droite fondée en 2014^{2,3} et qui a obtenu le statut de parti politique européen en 2015.

Voir ici :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Mouvement_pour_une_Europe_des_nations_et_des_libertés

Nicolas Dupont-aignan a choisi, lui, de faire partie du groupe ELD **Europe de la liberté et de la démocratie directe**³ groupe parlementaire du Parlement européen, créé le 1^{er} juillet 2009⁴ et comprenant 46 députés européens.

Dans ce groupe se trouvent, entre autres, *Les Patriotes* pro-Frexit de Philippot et le *Mouvement 5 étoiles* de Beppe Grillo. Celui-ci, n'est pas très clair sur la politique européenne puisque ils avaient tenté de changer de groupe pour rejoindre un autre groupe, très européen-européiste ! Puis retour à la case départ... Pas bien clair tout ça. En plus autant les autres partis qui travaillent avec le RN sont très anti-islam, autant ceux de l'ELD sont très timides sur le sujet... Ce groupe est présidé par Nigel Farage qui crache sur Tommy Robinson...

<http://resistancerepublicaine.com/2018/12/05/nigel-farage-pour-tant-champion-du-brexit-veritable-islamo-collabo-qui-crache-sur-tommy-robinson/>

Voir tout ce qui concerne ce groupe sur wikipedia :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Europe_de_la_liberté_et_de_la_dé

Conclusion

Sur l'immigration, sur l'islam, sur l'UE, le groupe auquel appartient le RN de Marine Le Pen au Parlement européen est celui qui est le plus cohérent, le plus soudé sur nos 3 thématiques immigration, islamisation, Europe.

Message ci-dessous reçu par Internet, que je publie avec plaisir. Je ne suis pas pour autant persuadée que la coalition ECR où ne siègent pas nos alliés sur l'islam et l'Europe, l'Italie et les Pays-Bas, entre autres, et que l'AfD a quittée soit bien efficace et active pour lutter contre le Pacte de Marrakech. Même s'il y a davantage de pays que dans la coalition où se trouve le FN, à quoi cela sert-il si la majorité de ces pays ou partis qui la forment n'ont pas d'état d'âme avec le Pacte de Marrakech ? Je n'en sais, rien, discussion à approfondir.

Madame Christine TASIN,

Votre article diffusé le 23 mars 2019 intitulé : « Votez Marine plutôt que NDA pour interdire à Juncker de rendre le Pacte de Marrakech contraignant !

Vous précisé : « Nicolas Dupont-Aignan a choisi, lui, de faire partie du groupe [ELD Europe de la liberté et de la démocratie directe](#) [groupe parlementaire](#) du [Parlement européen](#), créé le 1^{er} juillet 2009⁴ et comprenant 46 députés européens. »

Madame Tasin, en réaction avec vos écrits, voici in extenso la réponse que Debout La France m'a communiqué :

« VISIBLEMENT c'est une fausse information.

LES députés européens de DUPONT-AIGNAN siégeront dans le groupe des euro réalistes ECR qui est la lère coalition avec 24 pays.

Ils sont venus à Paris le 28 février donner une conférence de presse.

Ils espèrent devenir le 1er groupe parlementaire européen et ainsi changer les choses pour une Europe des NATIONS, des PEUPLES et des PROJETS.

Alors que le groupe où siège le RN n'est pas en capacité de peser.

On ne peut pas reprocher à NDA de ne pas se battre contre l'immigration et de dénoncer ce traité de Marrakech. »

Respectueusement.

Mise à jour du 25 mars, voici les projections actuelles de l'Institut Delors pour mai 2019. On voit que le groupe auquel appartient Marine Le Pen est actuellement susceptible de progresser nettement tandis que celui auquel NDA doit appartenir perdrait des élus. La recomposition due au Brexit change pas mal de choses en sus.

Quelles projections pour mai 2019 ?

[Dans une longue étude](#) sur les projections éventuelles en termes de sièges dans le prochain Parlement européen, publiée le 25 octobre, l'Institut Jacques Delors présente le tableau suivant :

« Les courants classés à la droite de la droite traditionnelle sont répartis actuellement en trois groupes politiques : ECR (troisième groupe au Parlement européen dans lequel siègent notamment les conservateurs britanniques qui vont disparaître et le PIS polonais – actuellement 71 membres), EFDD (dans

lequel siègent notamment le UKIP britannique et le Mouvement 5 étoiles – actuellement 45 membres), ENL (dans lequel siègent notamment le Rassemblement National (RN) de Marine Le Pen et la Ligue de Matteo Salvini – actuellement 35 membres, groupe le plus petit du PE). Selon les projections actuellement disponibles, le groupe ENL pourrait passer de 35 à 59 membres, le groupe EFDD de 45 à 53 et le groupe ECR de 71 à 48, soit au total 160 membres pour ces trois groupes au lieu de 151 actuellement. »

Il y aurait donc une poussée de ces forces, mais pas de percée irrésistible. À moins, c'est tout l'enjeu des discussions qui ont lieu actuellement, que l'on assiste à un regroupement favorisé par la poussée attendue des partis souverainistes en France, en Italie, en Pologne et en Hongrie.

<https://www.ouest-france.fr/elections/europeennes/europeennes-2019-salvini-propose-aux-souverainistes-un-pacte-l-italienne-6164752>